



Cap entreprises

Des locaux et plus... pour lancer son entreprise

Dans la zone des Châtelets (Trégueux), la pépinière d'entreprises dispose de bureaux et d'ateliers pour les jeunes sociétés. Elle propose également un accompagnement des porteurs de projets.

5 000 m² de locaux

La principale mission de la pépinière est d'héberger des créateurs d'entreprise. Pour cela, elle dispose, dans la zone des Châtelets (Trégueux), de deux bâtiments : Cap entreprises 1 et Cap entreprises 2. À eux deux, ils regroupent 16 ateliers de 50 à 233 m², de 68 bureaux de 12,5 à 80 m², des salles de réunion, des coins repas, des espaces détente, une salle de sport ou encore un espace de coworking.

Des loyers modérés

Pendant les trois premières années de l'entreprise, le loyer est particulièrement attractif et permet aux dirigeants de limiter les frais. « Il est, en moyenne, 20 % en-dessous du prix du marché, indique Jean-Charles Minier, directeur de Baie d'Armor Entreprises (1), société d'économie mixte

gestionnaire des lieux. Pour un bureau de 12,5 m², le loyer est, par exemple, de 270€ HT par mois toutes charges comprises et services inclus. »

De nombreux services

Le loyer comprend l'accès à internet très haut débit, la fourniture du mobilier, mais aussi un service d'accueil, de standard téléphonique, de réception du courrier et d'affranchissement. « Je sais que les chefs d'entreprise apprécient ces services et notamment de pouvoir recevoir des colis en leur absence », illustre Jean-Charles Minier.

Un accompagnement

La pépinière a aussi pour mission d'accompagner les entreprises hébergées. « Cet accompagnement est facultatif et modulable en fonction des besoins, indique le direc-

teur qui assure ce soutien. Il comprend une aide à l'établissement du tableau de bord financier, des conseils en communication, une mise en réseau pour le développement commercial... Lorsque les problématiques deviennent trop complexes, je mets les dirigeants en relation avec d'autres professionnels. » En parallèle, une formation est organisée tous les mois à la pépinière. « La dernière, par exemple, était sur LinkedIn, le réseau social professionnel. » Les sujets des formations sont abordés dans le cadre de rendez-vous de suivi avec les dirigeants.

Une ambiance

La cohabitation d'entreprises très diverses, mais aussi d'associations d'aide à la création, permet les rencontres et favorise l'entraide et l'émulation. « D'ailleurs, beaucoup d'entreprises finissent par travailler ensemble », constate Jean-Marie Mounier, président de Baie d'Armor Entreprises.

Une continuité

Au bout de trois ans à la pépinière, les entreprises sont censées voler de leurs propres ailes. Elles peuvent, cependant, rester cinq ans supplémentaires dans les locaux en hôtel d'entreprises. Ce statut peut aussi être adapté à des entreprises de moins de cinq ans qui ne souhaitent pas forcément être accompagnées. ●

⁽¹⁾ La SEM est composée de 8 actionnaires : Saint-Brieuc Armor Agglomération (52 %), la CCI 22 (34 %), Zoopôle Développement, Inno TSD, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel de Bretagne, la Banque Populaire et le Crédit Coopératif.

Un projet européen réunit trois startups de l'Agglo

Cap Entreprises ainsi que Live-Out, Knows and co et Eldom, trois startups du territoire (dont deux installées à la pépinière), ont candidaté à un appel à projets européen (programme Interreg NWE) qu'elles ont remporté en septembre. Une collaboration évidente pour les dirigeants de ces entreprises qui ont chacune développé des solutions innovantes pour, notamment, améliorer les conditions de vie des patients atteints d'Alzheimer ou du syndrome de stress post-traumatique. Une ambition commune qu'elles ont retranscrite dans le projet IT4Anxiety, dont le chef de file est le centre neuropsychiatrique de Saint-Martin (Namur, Belgique).

Aujourd'hui, IT4Anxiety, dont l'idée est née à Saint-Brieuc, réunit des institutions du monde de la santé mentale, des universités et des startups de sept pays d'Europe du Nord-Ouest. « Ce projet (6,4 millions d'euros) va nous permettre de trouver une explication scientifique aux bénéfices constatés de nos innovations sur les malades, indique Vincent Gérard, codirigeant-fondateur de Live-Out. Il confère une notoriété européenne à notre travail. »

Plus d'infos

www.baiedarmorentreprises.com

02 96 76 63 63